

Préalable : Rencontre de réflexion et de consultation

Pour participer à la première étape de la démarche des États généraux, vous devez organiser une rencontre dans votre organisme afin de consulter vos membres, à l'aide du cahier de participation. Vous devez d'abord évaluer qui est le mieux placé dans votre organisme (membres, comités, conseil d'administration) pour participer à cette rencontre. La consultation se veut participative : elle concerne les gens qui sont informés de la réalité de votre organisme, qui s'y impliquent. Il peut s'agir du C.A., en tout ou en partie, de quelques membres et de personnes de l'équipe de travail. Il faut donc planifier une rencontre dans votre organisme et inviter les personnes ciblées. La rencontre doit se dérouler **au plus tard en novembre** afin de laisser le temps à l'équipe de la CTROC de compiler les réponses que donneront les organismes aux questions du Cahier de participation (voir plus bas).

Comment utiliser le cahier ?

- Désigner la ou les personnes qui animeront la rencontre dans votre organisme. Vous pouvez également désigner une autre personne qui prendra les notes.
- Les animateurs et animatrices font la lecture du cahier une première fois pour comprendre la démarche.
- Les animateurs et animatrices préparent une animation de rencontre avec le cahier de participation. Ces personnes peuvent, par exemple :
 - **souligner les informations qu'elles jugent importantes à transmettre**
 - **trouver des exemples concrets qui reflètent votre réalité**
- Si des animateurs et animatrices ont des questions avant de faire la rencontre, ils et elles peuvent contacter une personne ressource en le demandant directement auprès de la CTROC : info@ctroc.org. Des membres du comité États généraux pourront répondre à vos questions ou vous référer à des personnes ressources de votre région en charge d'aider les animateurs et animatrices de rencontre.

Contenu du cahier

Les questions

Les chapitres un, trois et quatre comportent des questions qui trouvent parfois une réponse de votre part assez facilement. D'autres questions demandent un peu plus de réflexion ou des exemples pour accompagner vos réponses.

Il faut savoir que **les questions ont comme objectif de susciter la réflexion chez vos participants et participantes**, de les aider à comprendre votre réalité et celle de l'action communautaire. C'est pourquoi de l'espace est prévu pour que vous puissiez **noter les commentaires, questionnements et propositions de vos participant.es**. Vous pourrez réutiliser ces informations dans votre organisme et en rencontre régionale.

Le lexique

À la fin de cahier se trouve un **lexique** qui explique plusieurs termes et acronymes utilisés dans le cahier. Ces mots seront identifiés par un astérisque* dans le texte. Les mots en gros caractères sont aussi des notions importantes à retenir.

Historiques

Le chapitre un dresse de brefs historiques du Québec et de l'action communautaire, qui permettent de se remémorer les origines des organismes communautaires.

Profils d'organismes

Le chapitre deux offre des portraits de la réalité des organismes communautaires et il permet de dresser un profil de votre organisme.

Enjeux et propositions d'actions

Le chapitre trois vous permettra de faire une analyse des enjeux qui concernent votre organisme depuis quelques années, d'identifier les changements qui se sont déroulés. Vos réflexions et constats vous aideront à identifier des propositions importantes pour le chapitre 4.

Le chapitre 4 comprend des propositions pour l'avenir. Ce chapitre est très important car c'est par lui que seront déterminées les propositions prioritaires en vue des consultations (régionales et nationale). Vous devez identifier ce qui est important pour le développement de votre organisme et du mouvement. Nous compilerons les propositions prioritaires afin d'identifier celles qui feront l'objet de discussion en rencontre régionale et nationale.

Thèmes de réflexion

Les chapitres un, trois et quatre sont divisés en trois parties :

- Mouvement social et mobilisation
- Reconnaissance de l'autonomie de des organismes communautaires
- Partenariat et développement social

Ces différents axes de réflexion sont aussi des axes d'action des organismes communautaires. Ils permettent de couvrir plusieurs aspects de l'action communautaire.

À qui retourner vos réponses aux questions du cahier ?

Merci d'envoyer vos réponses le plus rapidement possible suite à la rencontre dans votre organisme. Cela nous aidera à faire un portrait des organismes participants et à préparer le contenu des rencontres régionales et de la rencontre nationale.

Pour votre envoi, vous avez **deux possibilités** :

1. Envoyez vos réponses aux questions du Cahier de participation **via le logiciel de compilation disponible au [www.ctroc.org\etatsgeneraux](http://www.ctroc.org/etatsgeneraux) sous l'onglet : *Transmettre vos réponses au cahier en ligne***

Cette façon de faire nous fera épargner beaucoup de temps pour la compilation des données. Si vous pouvez l'utiliser, ce serait très apprécié. Nous pouvons offrir de l'assistance au besoin pour compléter l'outil en ligne (survey monkey).

Ou

2. Envoyez vos réponses aux questions du Cahier de participation **par la poste, en utilisant le document prévu à cet effet** sur notre site web sous l'onglet : *Transmettre vos réponses au cahier par la poste*. Faites parvenir votre feuille complétée à l'adresse suivante :

ROC 03
1577, 3eme avenue
Québec, Québec
G1L 2Y4

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !